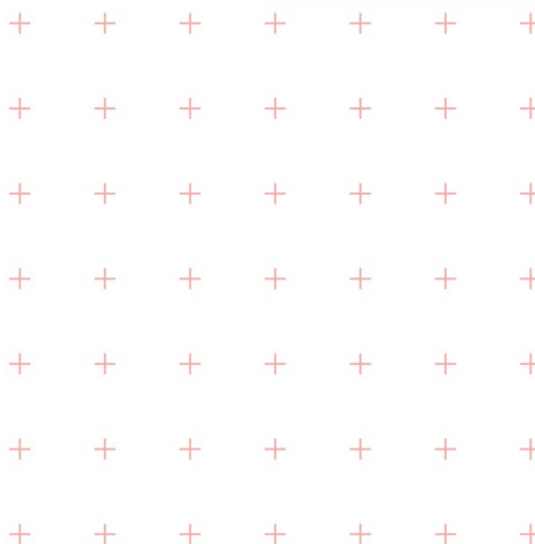


**GUIDE D'INFORMATION  
POUR LES DEMANDES  
DE MOBILITÉS ACADÉMIQUES  
À L'ÉTRANGER**



**VOUS ÊTES LES ACTEURS DE VOTRE MOBILITÉ !  
IL S'AGIT D'UN PROJET INDIVIDUEL ET PERSONNEL QUI VOUS ENGAGE !  
CELA DOIT ÊTRE UN CHOIX MÛREMENT RÉFLÉCHI !  
MERCİ DE PRENDRE CELA EN CONSIDÉRATION AVANT DE COMPLÉTER  
VOTRE FORMULAIRE DE VŒUX.**

## Table des matières

Formulaire de vœux – date limite : 15 janvier .....	2
Nombre de vœux .....	3
Semestres de mobilité autorisés .....	3
Niveau d'études demandé.....	3
Exigences de moyennes .....	3
Etablissements partenaires .....	3
Calendrier universitaire et langue(s) d'enseignement .....	4
Certificat officiel de langue exigé et niveau de langue.....	4
Frais de scolarité .....	4
Site du Ministère des Affaires Etrangères.....	5
Autres informations importantes .....	5
Contacts.....	6
Le système de répartition des places pour les mobilités académiques à l'étranger.....	6

**Le cadre général de la mobilité est régi par le RIEE. Merci de vous référer au document qui concerne votre promotion.**

### Formulaire de vœux – date limite : 15 janvier

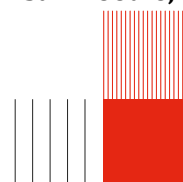
Si vous souhaitez effectuer une mobilité académique l'année prochaine (au 1er ou au 2e semestre), vous devrez compléter un formulaire de candidature qui vous permettra de remplir vos vœux et déposer vos relevés de notes post-bac et une lettre de motivation. Ce formulaire sera le seul document qui sera pris en compte pour votre demande de mobilité.

Il se trouve au lien suivant : <https://insastras.moveonfr.com/form/6284dbae291a594ddb29b4d0/fra>

Merci de lire les informations pratiques et techniques avant de commencer à remplir le formulaire. Vous avez la possibilité de remplir et d'enregistrer votre candidature en plusieurs fois. Une fois que la candidature a été soumise, il n'est plus possible de faire des changements.

**AUCUNE CANDIDATURE NE SERA ACCEPTÉE APRÈS LA DATE LIMITE**

**N.B. Les étudiants en topographie doivent déposer en parallèle, leur lettre de motivation sur Moodle, dans l'espace dédié.**



## Nombre de vœux

Vous devrez indiquer entre 3 et 5 vœux dans le formulaire, sauf pour les étudiants en génie civil qui doivent en indiquer 5 obligatoirement. **Merci de bien réfléchir aux universités choisies, car tous les étudiants ne pourront pas avoir leurs premiers vœux. Nous partons du principe que vous êtes prêts à partir dans l'université de votre dernier choix si tous les autres vœux n'ont pas pu être acceptés.**

**LES EVENTUELS DESISTEMENTS DOIVENT RESTER TRES EXCEPTIONNELS ET POUR DES RAISONS VALABLES ET JUSTIFIEES !** (raisons médicales, familiales).

Merci de noter que les désistements sont non seulement mal vus par les universités partenaires et représentent une perte de temps s'ils sont notifiés tardivement, mais qu'ils pénalisent surtout vos camarades qui ne pourront pas bénéficier de ces places.

## Semestres de mobilité autorisés

Vous trouverez au lien ci-après [le tableau des semestres de mobilité autorisés par spécialité, ainsi que des éventuelles contraintes liées aux calendriers académiques](#)

## Niveau d'études demandé

Certaines universités acceptent des étudiants seulement au niveau master (à partir de la 4e année d'études).

Il s'agit des universités suivantes : ETS Montréal, Université de Sherbrooke, les universités coréennes, Aalto University, Reykjavik University, NTNU (Norvège), IIT Madras, NYCU (Taiwan), Università degli studi del Molise, Università degli studi di Genova, Università degli studi di Trento, Kauno Technologijos Universitetas (Lituanie), Keio University (Japon), University of Stavanger (Norvège).

IIT Chicago - mobilité disponible uniquement sous forme de double diplôme en 5e année : (période minimale de mobilité : un an).

N.B. Si informations divergentes, ce sont celles indiquées sur le site de l'université partenaire qui font foi.

## Exigences de moyennes

Attention aux moyennes exigées par les universités canadiennes et coréennes ! Merci de ne pas formuler un vœu pour ces universités si votre moyenne générale post-bac est loin de celle requise par le partenaire. (On a déjà eu des refus de candidatures).

## Etablissements partenaires

Une carte des destinations est disponible sur le site de l'Insa, rubrique International, au lien ci-dessous : <https://insastras.adv-pub.moveonfr.com/cartedesdestinations/>

**Attention ! Tous les partenaires ne concernent pas toutes les spécialités. Pour avoir un aperçu de tous les partenaires de votre spécialité, dans la rubrique département vous devrez choisir votre spécialité et ensuite cliquer sur recherche.**

Si vous avez des questions spécifiques concernant des partenariats, merci de vous adresser au SRI (Diana Signolet) et / ou à votre coordinateur mobilité **avant de remplir le formulaire de vœux.**



**N.B. Les étudiants A & I doivent sélectionner la spécialité architecture pour une mobilité en AI3 ou en AI5GT2E.**

Dans la liste des partenaires, vous trouverez les informations suivantes :

- la liste de tous les partenaires disponibles
- la / les spécialité(s) concernée(s)
- le niveau d'études concerné par les mobilités (licence et / ou master).
- les semestres de départ autorisés par spécialité
- des informations sur chaque partenaire, notamment le type d'accord (Erasmus+ ; double diplôme, accord bilatéral...)
- le nombre de places pour les destinations les plus demandées par les élèves ingénieurs
- des précisions complémentaires spécifiques pour certains partenaires dans la rubrique Informations importantes

### Calendrier universitaire et langue(s) d'enseignement

Au lien ci-après vous trouverez [des informations sur le calendrier universitaire des partenaires à titre indicatif, ainsi que sur la langue d'enseignement dans les universités d'accueil](#)

**MERCI DE REGARDER ATTENTIVEMENT LE CALENDRIER ACADÉMIQUE DES UNIVERSITÉS SOUHAITÉES AVANT DE FORMULER VOTRE CHOIX, POUR ÉVITER DES PROBLÈMES PAR RAPPORT AU STAGE, AUX ÉVENTUELS RATTRAPAGES OU À UNE ÉVENTUELLE INCOMPATIBILITÉ DE CALENDRIER UNIVERSITAIRE.**

### Certificat officiel de langue exigé et niveau de langue

IIT Chicago demande le IELTS ou le Toefl

KAIST accepte le Toeic (mais pas d'attestation de la part d'un enseignant d'anglais, comme c'est le cas pour la plupart des partenaires).

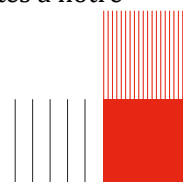
**Attention !** Même si les autres universités partenaires acceptent lors de votre candidature une attestation de la part de votre professeur d'anglais, elles vous demandent cependant d'avoir un certain niveau. Vous pouvez avoir cette information sur le site internet de chaque partenaire, dans la rubrique destinée aux étudiants d'échange (exchange students) ou Erasmus students pour les universités européennes. Merci de regarder cette information avant de formuler vos vœux, pour ne pas avoir de surprise lors de la constitution de votre dossier de candidature.

### Frais de scolarité

Dans le cadre des différents partenariats, nos étudiants ne paient pas (en général) les frais de scolarité dans l'université d'accueil. Il existe cependant quelques exceptions.

### *Université de Sherbrooke*

Certaines années, le partenaire peut octroyer des places sans frais, ainsi que des places payantes à notre établissement. Merci de vous renseigner à ce sujet auprès de Diana Signolet.



### ***ETS Montréal - double diplôme***

Les frais de scolarité pour les étudiants français s'élèvent à environ **1400 euros**.

Les frais de scolarité pour les étudiants de nationalité autre que française s'élèvent à environ **22000 euros**.

**IIT Chicago - double diplôme** : les frais de scolarité et autres frais annexes obligatoires : environ **29000 euros**. A cela se rajoutent les frais de logement, nourriture, transport...

### Site du Ministère des Affaires Etrangères

**Le site du ministère des affaires étrangères doit être consulté obligatoirement** pour vous informer du niveau de sécurité dans les différents pays. L'INSA Strasbourg peut autoriser des séjours d'études à l'étranger dans des pays ou villes (selon le cas) dans des zones vertes ou jaunes.

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>

Dans le menu déroulant : Rechercher un pays / destination, il suffira de choisir le pays souhaité et ensuite de sélectionner l'onglet sécurité du pays concerné. Après certaines informations générales, vous pourrez visualiser la carte du pays qui peut afficher une ou plusieurs couleurs :

Vert- vigilance normale

Jaune- vigilance renforcée

Orange- déconseillé sauf raison impérative

Rouge- formellement déconseillé

### Autres informations importantes

#### **JE ME PERMETS DE RAPPELER QUE :**

**N.B.1.** COMME INDIQUÉ LORS DE NOS RÉUNIONS D'INFORMATION SUR LA MOBILITÉ OBLIGATOIRE A L'ÉTRANGER, VOUS NE DEVEZ PAS CHOISIR LES DESTINATIONS EN FONCTION DES ÉVENTUELLES BOURSES AUXQUELLES VOUS POUVEZ PRÉTENDRE.

Le fait que vous soyez éligible à une bourse, ne veut pas forcément dire que vous en soyez bénéficiaire. Par ailleurs, les fonds étant limités, certaines bourses ne pourront pas être accordées pour toute la période du séjour. De plus, les bourses sont censées couvrir le surplus engendré par le séjour d'études à l'étranger, et non pas l'ensemble de vos frais.

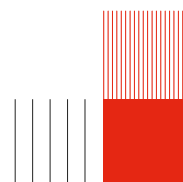
Un récapitulatif des différents dispositifs de bourse disponibles se trouve dans la rubrique :

[Financer sa mobilité](#)

**N.B.2.** CERTAINES DESTINATIONS SONT TRÈS DEMANDÉES (notamment l'Europe du Nord, les États-Unis, le Canada, l'Asie, l'Europe de l'Est).

Merci de ne pas choisir seulement des universités de ces aires géographiques, surtout si vous parlez d'autres langues que l'anglais.

Chaque année il y a encore beaucoup d'étudiants sans destination après la première répartition des places chez les partenaires, car beaucoup trop d'étudiants choisissent les mêmes universités.



**N.B.3.** Pour toute question d'ordre pédagogique, merci de vous adresser à votre coordinateur mobilité de spécialité. Pour rappel : le choix d'une université doit se faire surtout par rapport aux cours qui peuvent être dispensés dans l'université d'accueil.

**N.B.4.** Pour les étudiants AI : il est impératif de choisir des destinations qui peuvent vous permettre de suivre des cours A et I. Lorsque vous préparerez le dossier de candidature pour l'université qui vous a été attribuée, vous devrez avoir l'accord des coordinateurs A et I pour le choix de cours.

## Contacts

**Interlocuteur administratif :** Diana Signolet : [diana.signolet@insa-strasbourg.fr](mailto:diana.signolet@insa-strasbourg.fr)

**Coordinateurs mobilités :**

A: Anke VRIJS : [anke.vrijs@insa-strasbourg.fr](mailto:anke.vrijs@insa-strasbourg.fr)

G: Gilbert FERHAT: [gilbert.ferhat@insa-strasbourg.fr](mailto:gilbert.ferhat@insa-strasbourg.fr)

GC: **Amérique latine & Espagne :**

Juan Carlos QUEZADA-GUAJARDO : [juan-carlos.quezada-guajardo@insa-strasbourg.fr](mailto:juan-carlos.quezada-guajardo@insa-strasbourg.fr)

**Reste du monde :**

Saïda MOUHOUBI : [saida.mouhoubi@insa-strasbourg.fr](mailto:saida.mouhoubi@insa-strasbourg.fr)

GT2E: Carmen VASILE-MULLER : [carmen.vasile-muller@insa-strasbourg.fr](mailto:carmen.vasile-muller@insa-strasbourg.fr)

GE: Tedjani MESBAHI : [tedjani.mesbahi@insa-strasbourg.fr](mailto:tedjani.mesbahi@insa-strasbourg.fr)

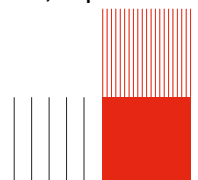
GM, MIQ, PL: Nicolas SERRES : [nicolas.serres@insa-strasbourg.fr](mailto:nicolas.serres@insa-strasbourg.fr)

## Le système de répartition des places pour les mobilités académiques à l'étranger

**Au sein du département architecture,** la répartition des places se fait en fonction du classement du dernier semestre et de l'ancienneté. Une fois les places occupées par des mobilités en AI5, les places restantes sont attribuées aux A4, et ensuite aux AI3, toujours en fonction du classement.

**Pour les élèves ingénieurs :**

- La répartition est faite grâce à une macro sur Excel
- Une mise à jour du nombre de places disponibles chez les partenaires est faite annuellement. Certains partenaires (notamment au Canada et aux Etats-Unis) nous informent des places disponibles pour nos étudiants, chaque année).
- Une mise à jour de la liste des partenaires est faite régulièrement, au fur et à mesure des changements (rajout / suppression de partenariats).
- Dans le cadre de nos partenariats, les places sont accordées de la façon suivante :
  - o 1) nombre de places par spécialités – ex. 2 places en GC, 2 places en GE...
  - o 2) nombre de places en ingénierie – ex. 2 places pour toutes les spécialités
  - o 3) nombre de places par spécialité et par département – ex. 2 places en GC, 2 places en GE et 2 places pour le département mécanique



- Pour la répartition on prend en compte le classement du dernier semestre
- Tous les classements sont croisés dans la macro, qui permet d'octroyer un score à chaque étudiant
- En fonction du classement, chaque étudiant obtient un score de 0 à 1, 1 étant le meilleur
- Les majors de promo de chaque classe obtiennent tous le score 1, ensuite, le score obtenu par les autres étudiants dépend de la taille de la promo (par classe et par spécialité)
- Les étudiants sont répartis dans des universités en fonction donc de leur classement, de leurs vœux (de 3 à 5) et des places disponibles chez les partenaires
- Les étudiants qui n'obtiennent aucune destination reçoivent un mail du SRI avec les destinations restantes pour leur spécialité et ils peuvent refaire des vœux.
- En général entre 20 et 30 étudiants refont des vœux et peuvent obtenir une destination après cette 2<sup>e</sup> répartition des places

### Etapes de la macro

- + **Trie des étudiantes selon leur score** : la macro trie les étudiants de la feuille « vœux » dans l'ordre décroissant des scores (de 0 à 1) ; 1 étant le meilleur des scores. Les étudiants avec un score élevé sont traités en priorité.
- + **Effacement des affectations précédentes** : avant de démarrer une nouvelle session d'affectation, toutes les affectations précédentes sont supprimées. Cela concerne les colonnes (AD : AN) réservées aux résultats dans la feuille « listes places »
- + **Comptage des affectations et copie des informations sur les places disponibles** : la macro compte le nombre total de destinations disponibles. Ensuite les informations sur les places disponibles par destination (colonnes I : Q de la feuille « liste places ») sont copiées dans la même feuille (colonnes U : AC) pour être utilisées pendant le processus d'affectation
- + **Test et affectation des étudiants** : pour chaque étudiant,
  - Récupération des données : les informations de l'étudiant (nom, spécialité...) sont combinées dans une chaîne de texte. Cela veut dire que ces informations, qui sont initialement séparées dans différentes colonnes, sont regroupées en une seule phrase de texte.
  - Les préférence (choix de destinations) sont lues dans les colonnes I : M de la feuille « vœux »
- + **Vérification des destinations** :
  - Chaque choix de destination est testé pour vérifier si des places sont disponibles.
  - Des règles supplémentaires sont appliquées pour s'assurer que la spécialité de l'étudiant est compatible avec la destination. Ces règles visent à vérifier si la spécialité de l'étudiant correspond aux exigences ou à la capacité d'une destination spécifique. Par exemple une université peut avoir 2 places pour la spécialité GC et 3 places pour MIQ, il suffit alors de vérifier si l'université dispose encore de places pour cette spécialité.
- + **Attribution ou échec** :
  - Si une place est disponible pour un des choix de l'étudiant, il est affecté à cette destination, et le nombre de places disponibles est décrémenté (réduit)
  - Si aucun des choix n'est disponible, la macro marque « échec » dans la colonne correspondante

